

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La restriction de l'accès aux visiteurs dans les 2 hôpitaux de Lanaudière se poursuivra jusqu'à nouvel ordre

Joliette, le 14 juillet 2022 - En raison de la hausse des cas de COVID-19 en milieu hospitalier, la Direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière souhaite informer la population qu'elle prolonge la directive en vigueur depuis le 8 juillet dernier, à l'effet que **seuls les proches aidants sont admis sans restriction** en respectant les mesures sanitaires au Centre hospitalier De Lanaudière (CHDL) et à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur (HPLG), et ce, jusqu'à nouvel ordre.

La priorité de l'organisation est de restreindre la transmission de la COVID-19 dans ses milieux de soins et de protéger la santé de tous. Cette mesure restrictive sera réévaluée régulièrement et elle sera levée dès que la situation le permettra.

La Direction tient à remercier la population de sa compréhension et de sa collaboration.

- 30 -

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : Service des communications